

DIRECTION  
DE LA SURETE NATIONALE

DEMANDE DE BULLETIN N° 3 <sup>(1)</sup>  
-----  
EXTRAIT DU CASIER JUDICAIRES  
-----

(Indication de l'Autorité requise)

(Demandeur à l'Etranger)

N° .....

Nom ..... Prénom .....

(Patronymique en caractère d'imprimerie)

Fils { de ..... fils de ..... fils de .....  
(Prénom du père) (Prénom du grand père) <sup>(2)</sup> (Prénom de l'arrière grand père à défaut  
de nom patronymique) <sup>(2)</sup>  
et de .....  
(nom et prénoms de jeune fille de la mère)

Né le ..... à .....

Délégation de ..... Gouvernorat de .....

Marié à .....

(nom et prénoms de jeune fille du conjoint)

Nombre d'enfants .....

Profession .....

Domicile .....

(Adresse complète à l'étranger)

**TRES IMPORTANT :**

- (1) La demande doit être remplie très lisiblement et avec le plus grand soin par l'autorité requise.
- (2) Pour les citoyens tunisiens, les ressortissants des pays du Maghreb et les arabes musulmans seulement, porter obligatoirement les prénoms du grand père et à défaut du nom patronymique les prénoms de l'arrière grand père. S'ils ne figurent pas sur l'extrait de naissance il y aura lieu de les faire préciser par l'intéressé et de les porter à l'encre rouge sur les imprimés.

Modèle MSN

DIRECTION  
DE LA SURETE NATIONALE

RECEPISSE DE REMISE DE BULLETIN N° 3  
-----

N° .....

concernant .....

domicilié à .....

A ....., le .....

Cachet, qualité et signature  
de l'autorité chargé de la remise

Signature ou empreinte  
digitale de l'intéressé

Pièces Jointes : { Récépissé de mandat carte n° .....émis le .....à .....  
Extrait d'acte de naissance n° .....  
Délivrée le ..... par .....

Le demandeur certifie que la pièce d'Etat Civil présentée et jointe, s'applique bien à lui et le concerne bien.

Signature ou empreinte digitale

Vue pour certification matérielle ou légalisation de la signature du demandeur.  
(Rayer la mention inutile)

A ....., le .....

Cachet, qualité et signature  
de l'autorité,

**(3) Certification matérielle de la de la signature du demandeur pour les demandes faites et remplies aux sièges des ambassades, missions diplomatique et Consulats de la République Tunisienne.**

**Légalisation de la signature du demandeur par une autorité habilité pour les demandes remplies par les intéressés eux-  
Même en dehors des sièges des ambassades, mission diplomatiques et Consulats de la République Tunisienne.**